



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2025-086

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2025

Sommaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes /

R28-2025-05-30-00001 - Délégation de signature de M. VION, DISP
Grand-Ouest, du 30 mai 2025 à ses collaborateurs (2 pages)

Page 3

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie / Service Eau Littoral et Biodiversité

R28-2025-05-28-00009 - Arrêté modifiant l'arrêté
R28-2024-06-19-00005 du 19 juin 2024 fixant la composition et portant
nomination des membres du comité régional de la biodiversité de
Normandie (3 pages)

Page 6

Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes

R28-2025-05-30-00001

Délégation de signature de M. VION, DISP
Grand-Ouest, du 30 mai 2025 à ses
collaborateurs

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
DU GRAND OUEST
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
CABINET

Arrêté du 30 mai 2025

Portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, des décisions relatives à la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, des décisions relatives à organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, des décisions relatives à la gestion économique, financière et patrimoniale

Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest

Vu le code pénitentiaire et notamment ses articles R.113-65, D.112-10, D.211-19 à D.211-21, D.211-27 à D.211-28, D.215-13, R.223-2 à R.223-7, R.341-10, D.341-20, R.342-1

Vu le décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024

Vu l'arrêté du Directeur de l'Administration Pénitentiaire du 2 mai 2025 portant délégation de signature à Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Rennes, à Monsieur Luc JULY, adjoint à la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes et à Monsieur Richard MENAGER, secrétaire général à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à l'effet de signer, au nom du Garde des Sceaux, Ministre de la justice, l'ensemble des actes, à l'exception des décrets, relatifs aux affaires des services placés sous leur autorité.

ARRETE

Article 1 : il est donné délégation de signature, par ordre prioritaire, dans le cadre de l'intérim de l'exercice de ses fonctions, ou en cas d'empêchement dûment constaté à ses collaborateurs suivants, à compter du 1^{er} juin 2025 :

Monsieur Luc JULY, directeur fonctionnel des services pénitentiaires du deuxième groupe, adjoint au directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest

Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, secrétaire général à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du département de la sécurité et de la détention à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Sébastien GILLON, chef des services pénitentiaires, adjoint au chef du département de la sécurité et de la détention à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Patrice BOURDARET, directeur des services pénitentiaires, directeur placé à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Lucie COMMEUREUC, directrice des services pénitentiaires, cheffe du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Laurent ROUSSEL, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Fabienne LEMOINE, conseillère d'administration de la justice, cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Helen BELLE, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Janick HAYEL, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Soizick MASSE-POLLET, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du département du budget et des finances à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Romain DOUCET, attaché principal d'administration de l'État, adjoint à la cheffe du département du budget et des finances à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Didier GESNOUIN, ingénieur hors classe, chef du département des systèmes d'information à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Yohann RADIN, directeur technique, adjoint au chef du département des systèmes d'information à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Michaël GARNIER, directeur technique de l'administration pénitentiaire, chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Maryse POULELAOUE, directrice technique, adjointe au chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Anne-Sophie CORTINOVIS, attachée principale d'administration de l'État, cheffe de cabinet à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, cheffe de pôle ONE à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Cécile GUILLOTTEL, directrice des services pénitentiaires, directrice des équipes de sécurité pénitentiaires à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Florence PETIT-DEQUEKER, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

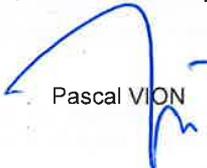
Madame Leila MEDJELET, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, coordinatrice MILRV à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures de Région Bretagne, Normandie et Pays de Loire, ainsi qu'affiché et consultable dans les locaux de la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest.

Fait à Rennes, le 30 mai 2025

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)




Pascal VION

Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Normandie

R28-2025-05-28-00009

Arrêté modifiant l'arrêté R28-2024-06-19-00005
du 19 juin 2024 fixant la composition et portant
nomination des membres du comité régional de
la biodiversité de Normandie



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
NORMANDIE**

ARRÊTÉ n°

**Arrêté modifiant l'arrêté R28-2024-06-19-00005 du 19 juin 2024
fixant la composition et portant nomination des membres
du comité régional de la biodiversité de Normandie**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE,
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DE NORMANDIE**

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 371-3 et D.134-34 et suivants,
- VU** le code général des collectivités territoriales,
- VU** le code des relations entre le public et les administrations, notamment ses articles R. 133-1 à R. 133-15,
- VU** l'arrêté R28-2024-06-19-00005 du 19 juin 2024 fixant la composition et portant nomination des membres du comité régional de la biodiversité de Normandie,

Considérant que certains membres désignés par l'arrêté du 19 juin 2024 ont perdu la qualité au titre de laquelle ils ont été désignés pour siéger au comité régional de la biodiversité de Normandie ;

Sur proposition du secrétaire général aux affaires régionales de Normandie et du directeur général des services du conseil régional de Normandie ;

ARRÊTENT :

Article 1 :

Les tableaux figurant à l'article 3 de l'arrêté du 19 juin 2024 désignant les membres du comité régional de la biodiversité de Normandie sont modifiés comme suit concernant les structures désignées ci-après :

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics

Structure représentée	Nombre de représentants	Titulaires	Suppléants
Préfecture de l'Eure	1	Madame Nathalie MORVAN	Monsieur Fabrice LEMARCHAND
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie	1	Madame Claire GRISEZ	Monsieur Denis RUNGETTE
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie	1	Madame Aurélia Parrington	Madame Sylvie LE VILLAIN
Direction interrégionale de la Mer Manche Est-Mer du Nord	1	Monsieur Lucas LEPELIER	Monsieur Thierry CANTERI
Office français de la biodiversité	3	Monsieur Antoine DERIEUX	Madame Nathalie CHEVALLIER
		Madame Mathilde VAULEON	Monsieur Jean-Yves OLIVIER
		Madame Léa UROY	Monsieur Christophe AULERT
Rectorat	2	Madame Karine BERARD	Madame Aurélie DMITROVIC
		Monsieur Frédéric LAMBLIN	Madame Véronique THIEBLEMONT

Collège des représentants d'organismes socio-professionnels, de propriétaires, d'usagers de la nature, de gestionnaires et d'experts de la région

Représentant(es) de	Nombre de représentants	Titulaires	Suppléants
Comité Régional des Pêches de Normandie	1	Monsieur Augustin LEPRÊTRE	Monsieur Romain MEROUR
Réseau de Transport d'Électricité	1	Madame Agathe GUILBARD	Monsieur Morgann THAURIN

Collège des représentants d'associations, d'organismes ou de fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité visés à l'article L. 141-3 du code de l'environnement et de gestionnaires d'espaces naturels

Représentant(es) de	Nombre de représentants	Titulaires	Suppléants
Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie	3	Monsieur Jean-Luc DESACHY	Madame Justine GERL
		Monsieur Jérémy LEBRUN	Madame Hana GHLOUCI
		Monsieur Lucas BLONDEL-AMOUR	Madame Claire ARCHERAY
Office pour les Insectes et leur Environnement	1	Madame Nicole LEPERTEL	Monsieur Michel AMELINE

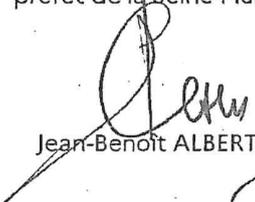
Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 19 juin 2024 demeurent inchangées.

Article 2 :

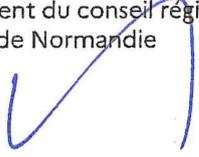
Le préfet de la région Normandie et le président du conseil régional de Normandie sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et consultable sur les sites Internet de la préfecture de région et du Conseil régional de Normandie et dont copie sera transmise aux membres du comité.

28 MAI 2025

Le préfet de la région Normandie,
préfet de la Seine-Maritime


Jean-Benoît ALBERTINI

Le président du conseil régional
de Normandie


Hervé MORIN

Voies et délais de recours : Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.